

# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTROLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS:	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 14.05	Fr. 7.05
Union postale	» 25.—	» 13.—
Majoration pour abonnement par la poste		
Compte de chèques postaux IV b 426		

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaix-de-Fonds

LES CONSULATS SUISSES A L'ETRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL.

Annonces: Publicitas, S A. suisse de Publicité, 21, rue Léopold Robert, La Chaix-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger

ANNONCES
suisse 30 centimes, offres et demandes de places 20 centimes la ligne,
étrangères 35 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance.

## L'horlogerie et la bijouterie suisses en chiffres

II\*).

La statistique suisse des fabriques est une mine inépuisable renfermant une quantité de renseignements précieux. Continuons à glaner ceux relatifs à l'horlogerie et à la bijouterie.

En Suisse, sur mille ouvriers de fabrique, 223 sont occupés dans l'industrie textile, 187 dans l'industrie métallurgique et 118 dans l'horlogerie et la bijouterie; ce dernier groupe vient donc en 3e rang, si l'on prend en considération le nombre d'ouvriers auxquels il procure un gagne-pain. C'est dans le canton de Neuchâtel que la proportion des ouvriers horlogers-bijoutiers, par rapport à l'ensemble des ouvriers de fabrique, est la plus forte, avec 661 pour mille; viennent ensuite les cantons de Berne (320 pour mille), Soleure (289), Genève (242), Bâle-Campagne (130), Tessin (106), Vaud (106), etc.

On compte en Suisse 48,378 horlogers et bijoutiers, travail à domicile non compris; le canton de Berne en occupe le 388 pour mille, le canton de Neuchâtel le 253, celui de Soleure le 182, celui de Genève le 70, Vaud le 39, Bâle-Campagne le 31 pour mille, etc.

Et maintenant, après avoir passé en revue les effectifs d'ouvriers, nous en arrivons à la statistique concernant la force motrice.

En 1929, le 92 pour cent de l'énergie utilisée par l'ensemble des industries suisses était de l'énergie hydraulique, y compris l'énergie hydroélectrique (horlogerie-bijouterie, 82 pour cent), le 6 pour cent de l'énergie-vapeur (horlogerie-bijouterie, néant) et le 2 pour cent de l'énergie provenant d'autres sources (horlogerie-bijouterie, 18 pour cent).

Sur l'ensemble de l'énergie dont disposent les établissements du groupe horlogerie-bijouterie, le 82 pour cent est fourni par des tiers; la proportion, pour l'ensemble des industries suisses, est de 77 pour cent.

Pour l'ensemble des industries suisses, la statistique indique que, depuis 1888, la proportion des ouvriers occupés dans les plus petits établissements comptant jusqu'à 10 ouvriers, est restée la même, soit 4,2 %; la proportion des ouvriers occupés dans les autres catégories, c'est-à-dire établissements de 11 à 20 ouvriers (8,1 %), de 21 à 50 ouvriers (15,4 %); de 51 à 100 ouvriers (15,3 %); de 101 à 200 ouvriers (16,6 %); de 201 à 500 ouvriers (18 %), n'accuse que de très faibles déplacements; seul le groupe supérieur comprenant les établissements de plus de 500 ouvriers accuse une forte augmentation, le pourcentage des ouvriers de ce groupe ayant passé de 10,4 % en 1888 à 16,9 % en 1911 et 22,4 % en 1929.

Les établissements — il s'agit toujours de l'industrie suisse dans son ensemble, — jusqu'à 50 ouvriers représentent le 80 % de l'ensemble des fabriques et occupent le 27,7 % de l'ensemble des

ouvriers, ceux de 51 à 100 et de 101 à 200 ouvriers en représentent ensemble le 16 % et occupent ensemble le 31,9 % des ouvriers. La classe d'entreprises occupant plus de 500 ouvriers représente le 1,1 % de tous les établissements, tandis qu'en 1888 cette classe n'en réunissait que le 0,6 %.

L'évolution en ce qui concerne l'horlogerie et la bijouterie ressort clairement des chiffres ci-dessous:

Pourcentage des ouvriers dans les établissements industriels de la classe	1888	1923	1929
1 à 10 ouvriers	0,9	6,2	4,4
11 à 20 »	5,9	11,3	10,1
21 à 50 »	16,7	22,5	20,0
51 à 100 »	18,4	17,1	16,9
101 à 200 »	21,3	15,5	15,1
201 à 500 »	30,6	12,2	15,0
plus de 500 ouvriers	6,2	15,2	18,5

En chiffres absolus, la répartition des entreprises, des ouvriers et de la force motrice entre les diverses catégories d'établissements dans l'industrie horlogère et la bijouterie est la suivante:

	En tout	Nombre d'entreprises	Nombre d'ouvriers	de C. V.
<b>Etablissement occupant:</b>		1002	48.927	14.424
jusqu'à 10 ouvriers	266	1,961	663	
de 11 à 20 ouvriers	293	4,337	1,128	
de 21 à 50 »	253	8,008	2,110	
de 51 à 100 »	99	6,704	1,892	
de 101 à 200 »	51	7,033	1,689	
de 201 à 500 »	28	8,874	2,965	
de 501 à 1000 »	8	5,921	1,682	
plus de 1000 »	4	6,089	2,295	

Le tableau suivant permet de suivre les fluctuations du nombre moyen d'ouvriers et de C. V. par établissement dans le groupe horlogerie-bijouterie au cours des 30 dernières années:

	Nombre moyen d'ouvriers par établissement industriel			
	1929	1923	1911	1901
Ebauches, mouvements	68	67	52	95
Fabrication, terminage de la montre, etc.	66	50	72	63
Nombre moyen de C. V. par établissement				
	1929	1923	1911	1901
Ebauches, mouvements	30	37	11	18
Fabrication, terminage de la montre, etc.	11	9	10	8

Le plus petit établissement recensé comptait un seul ouvrier (terminage de la montre) et le plus grand 2,082 ouvriers (ébauches et mouvements). Dans la branche « fabrication et terminage de la montre », le plus grand établissement occupait, au moment du recensement, 1221 ouvriers.

Le tableau ci-dessous donne, pour l'horlogerie et la bijouterie, la répartition des ouvriers d'après la forme juridique des entreprises:

Les entreprises appartenant à:	occupant	8,857 ouvriers
une seule personne	»	862 »
une société simple	»	2,929 »
une société en nom collectif	»	7,353 »
une société en commandite	»	28,340 »
une société par actions	»	13 »
une société coopérative	»	24 »
une corporation	»	»
<b>Total</b>		<b>48,378 ouvriers</b>

## Faillites et Concordats

Les articles parus dans les derniers numéros de la *Fédération Horlogère Suisse* nous ont valu la lettre suivante qui soutient notre point de vue en ce qui concerne l'octroi des concordats et l'acceptation d'arrangements amiables:

La situation économique mondiale allant en empirant, il est certain que les faillites et concordats auront une tendance à augmenter considérablement dans l'horlogerie. Pour ne pas être entraînés dans cette dangereuse débâcle, il est de toute urgence que les fabricants et fournisseurs sérieux s'unissent pour essayer d'endiguer les pertes dont ils sont menacés. Avant de proposer quelques remèdes à la situation actuelle, commençons par faire le diagnostic du mal dont nous souffrons. Reconnaissons tout d'abord que ce qui oblige une maison à demander un sursis, c'est principalement les ventes faites sans bénéfice. Ce sont le plus souvent ces ventes néfastes pratiquées durant de nombreuses années qui engendrent les passifs incroyables qui nous sont présentés. A ce propos, nous devons constater que la loi est trop indulgente pour ces démolisseurs de notre belle industrie. Nous voudrions que l'on punisse très sévèrement les fabricants qui continuent à vendre à des prix malsains, bien que d'année en année, ils voient pourtant leur situation empirer. Quand ceux-ci viennent nous proposer un arrangement, souvenons-nous qu'il s'agit de coupables et évitons de faire trop de sentiment à leur égard. Les fournisseurs qui s'appuient sur le compte de ces gens-là sont, il est vrai, généralement influencés par des promesses d'un remboursement plus ou moins complet de leurs créances. Ils ne se rendent cependant pas assez compte que celui qui leur avait tant juré précédemment de ne jamais leur faire perdre un centime, ne tiendra pas non plus par la suite la promesse de rembourser les pertes subies lors du concordat. Les fournisseurs devraient aussi considérer qu'un arrangement accordé à un de ces gâcheurs de prix affaiblit d'autant la situation de leurs clients sérieux et honnêtes et donnerait à ces derniers le droit de les boycotter. Cette indulgence mal placée, tout en ruinant notre industrie, ne parvient pas même à relever ces maisons qui, presque toujours, recommencent rapidement à végéter. Celui qui n'a pas su faire de bénéfices durant les années relativement favorables que nous venons de passer, n'y parviendra certainement pas pendant la période de crise que nous traversons.

Les personnes qui sollicitent des arrangements ont bien soin de publier que la liquidation d'une faillite occasionne de gros frais et serait plus désavantageuse pour leurs créanciers. Les faillites ont pourtant l'avantage d'être plus morales et plus justes que les concordats et ne donnent pas lieu comme ceux-ci à toute sorte de louches marchandages. D'autre part, il faut se rappeler qu'après un arrangement on n'a plus aucun droit sur le solde de sa créance, tandis qu'en cas de faillite on peut en tous temps exiger le paiement de ses pertes si l'on apprend que son débiteur a caché une partie de ses biens ou si celui-ci est revenu à meilleure fortune.

Dans tous les cas, on ne devrait pas accepter d'arrangements au-dessous du 60 % préconisé si judicieusement par l'*Ubah*. Les nombreuses maisons qui remettent leurs créances à l'*Information Horlogère* feraient bien de lui donner ces directives, qui sont certainement conformes aux principes d'intérêt général de cette utile institution. Des concessions plus grandes ne sont que des primes au gâchage des prix et nuisent beaucoup à l'assainissement de notre belle industrie.

\* Voir *Fédération Horlogère Suisse*, No. 57 du 23 juillet 1930.

**OFFICE FIDUCIAIRE**

**DR F. SCHEURER & CIE**  
**NEUVEVILLE**      **NEUCHÂTEL**  
 Tél. 46      3442      Tél. 4.19

**FABRIQUE DE RESSORTS**

Exportation. 834  
 Spécialité:  Temple allemand 91, 93, 95  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
 Ressorts soignés      Téléphone 24.40

**V. GEISER & FILS**

**BUREAU FIDUCIAIRE ET COMMERCIAL**  
**GEORGES FAESSLI** 225  
 Licencié ès-sciences com. et écon. - Expert comptable diplômé A.S.E.  
 Rue du Bassin 4      **NEUCHÂTEL**      Téléphone 12.90

CONSEILS EN MATIÈRE FISCALE ET FINANCIÈRE  
 COMPTABILITÉS, EXPERTISES, STATISTIQUES  
 ORGANISATIONS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES - ASSURANCES

Filières en saphir et diamant. Meules en saphir, limes saphir et rubis. Outils en diamant de tous genres. Retailage, réparations. Pierres boussoles saphir, rubis, vermeil, agate, pour compteurs électr., etc. Pierres de grand'moyennes. Tous genres de pierres d'après modèle. Meules « India » et « Aloxite », etc. Filières en acier à tirer.

Pierres d'horlogerie rebuts pour exportation.

**Antoine VOGEL, Pieterlen (près Bienne)**

**VINCE WATCH**

**G. STUDER, Grenchen**

Montres et mouvements, cyl. et ancre,

de 5<sup>1</sup>/<sub>4</sub> à 10<sup>1</sup>/<sub>2</sub> lig. 250

**EXPORTATION**

Montres 18 et 19 lig. ancre, 7, 10 et 15 pierres, calibre nouveau, prix sans concurrence.

On cherche preneurs sérieux et réguliers.

Monopoles disponibles. 1036

Faire offres sous chiffre **Q 9690 X** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

**Mouvements 19 lig. sav. ancre**

en div. hauteurs et qualités sont livrés avantageusement par fabricant bien au courant de ce genre. On se charge éventuellement du jouage des boîtes savonnettes or.

Ecrire sous chiffre **P 22180 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 1052

À vendre un

**stock de montres**

20 lig., sav. or 14 kar., genre allemand, div. poids et décors, joli assortiment à prix avantageux.

Offres sous chiffre **P 22179 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 1051

La fabrication en série d'un tout nouvel appareil de gramophone automatique (jouant un grand nombre de disques)

**est à remettre**

Event. collaboration pour la vente en Suisse et à l'étranger Appareil modèle à disposition.

Offres sous chiffre **R 36095 Lz** à **Publicitas Lucerne.** 1071

**8<sup>3</sup>/<sub>4</sub>, 10<sup>1</sup>/<sub>2</sub>, 12 et 13<sup>1</sup>/<sub>2</sub>**

en montres complètes, toutes formes de boîtes or, argent ou métal, ainsi qu'en mouvements seuls sont fournis avantageusement par 18

**Alphonse Joly,**

HORLOGERIE  
**La Chaux-de-Fonds.**  
 Rue du Nord, 209.  
 — Demandez les prix —

**Si vous rouillez**

utilisez le **savon Watch** à fr. 1.50 le morceau.

En vente dans la plupart des pharmacies et drogueries et chez **Les Cardinaux à Tavannes.**

**Pierristes**

Je livre préparage rubis rouge, rosé et grenat percé. Demandez mes prix.

S'adresser à 1030

**M. Roger Faivre,**  
 pierres fines,  
 à **Courtemaiche.**

**Fd. & Ad. DROZ**

Parc 91  
**La Chaux-de-Fonds**  
 livrent avantageusement mouvements 3<sup>3</sup>/<sub>4</sub> lig., rectangle.



3377

**J. EMERY**

Rüschli 31  
**Bienne**  
 Téléphone 28.70

**Décoration émail**  
 de tous genres de boîtes

**Heures émail**  
 sur cadrans 229  
 Travaux soignés

**Fabric. d'horlogerie**

Nous achetons régulièrement au comptant, des fins de séries, genres variés, et égrenages, pour placement en magasin.

Ecrire sous chiffre **W 65126 X** à **Publicitas Genève.** 1004

Celui qui répond à une annonce sous chiffre en joignant des

**Photographies et Certificats originaux**

le fait sous sa propre responsabilité. L'adresse des annonceurs utilisant un chiffre ne pouvant en aucun cas être divulguée, **Publicitas** ne garantit pas la restitution de ces documents et ne peut assumer de ce fait aucune responsabilité.

Ne joindre que des **COPIES** de certificats.

**NOTZ & G BIENNE****Véritable Laque**

Indo-chinoise,  
 noire et couleur.

Livraison rapide.

Travail garanti.

**PAUL ROBERT**  
 Temple Allemand 74 - Tél. 15.14  
**Chaux-de-Fonds**

**Tours d'outilleurs,**  
 Schäublin, Mikron, Simonet  
 Voumard, etc.

**Standard - Machines**  
**Bienne**

48, rue des Abattoirs  
 Téléphone 26.14

**Achat et Vente.** 595

**Mouvements**

Maison d'horlogerie désire entrer en relations avec fabricants de mouvements grandes pièces soignées. - Commandes régulières à sortir. 1058

Faire offres à **case postale 10431, Chaux-de-Fonds.**

On cherche pour l'Angleterre un

**représentant**

pour placer quelques grosses de montres bracelets 6<sup>1</sup>/<sub>2</sub> lig., ancre, 9 karats.

Faire offres sous chiffre **P 15381 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 1055

**Sertissages**

Sertisseur très au courant de sa partie cherche place stable, ou entrerait en relations avec fabricant désirant installer son atelier de sertissages.

Offres sous chiffre **L 6928 L** à **Publicitas Bienne.** 1066

**On cherche fabricant**

possédant outillage nécessaire, ainsi que bonne organisation pour la fabrication d'un nouvel appareil de précision breveté comprenant couronnes dentées, pignons, ressorts à boudins, etc.

Prière écrire à **Sussman-Guiguet, Château d'Antoger, Gresy-s/Aix (Savoie, France).** 1057

**Intéressés**

avec apport de 10 à 20 mille francs, cherchés pour société de vente d'une montre nouvelle à gros succès assuré. Préférence donnée à personnes actives. Fabricants pas exclus. Gros bénéficiaires certains. 1060

Adresser offres à **G. F. V. Case postale 10268, La Chaux-de-Fonds.**

**Horloger, technicien diplômé**

ayant occupé avec succès place de directeur technique, connaissant la fabrication de la montre par procédés modernes de l'ébauche à la terminaison pouvant assumer toutes les tâches incombant à la direction, cherche changement pour époque à convenir.

Adresser offres sous chiffre **P 22181 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 1056

Horloger, spécialisé sur l'échappement de pièces baguettes et extra plates soignées, possédant connaissances approfondies de l'assortiment ancre,

**cherche place**

de chef ou à défaut de visiteur ou acheteur. Certificats et pièces échantillons à disposition.

Faire offres sous chiffre **P 15383 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 1059

Fils de fabricant, 26 ans,

**cherche place VOYAGEUR**

en horlogerie ou branche similaire.

Travaillerait à la commission.

Bonnes références à disposition.

Ecrire **Case Rive 307, Genève.** 1067

**On cherche**

à reprendre une petite fabrication d'horlogerie.

Adresser les offres sous chiffre

**A 22224 U** à **Publicitas Bienne.**

**Mouvements 6<sup>1</sup>/<sub>2</sub> ancre**

On demande offres pour mouvements 6<sup>1</sup>/<sub>2</sub> lig., 15 rubis qualité courante, cadrans métal fantaisie, pour séries régulières.

Offres avec dernier prix sous chiffre **X 2065 G** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.** 1064

**TECHNICIEN**

énergique, organisateur, ayant grande pratique dans la conduite d'un nombreux personnel, connaissance approfondie de la fabrication moderne, **cherche place** pour de suite ou époque à convenir, comme **calibriste** ou **chef de fabrication.** 1062

Adresser offres sous chiffre **P 15386 C** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.** 1062

## Nouveau tarif douanier américain

### La campagne en Suisse et en Europe.

La mise en vigueur du nouveau tarif américain provoque un peu partout de vives réactions, tant chez les industriels que chez les consommateurs. Les industries d'exportation intéressées au marché américain se sont groupées, pour la défense commune de leurs intérêts, en une « Union des industries d'exportation ». Cette dernière se propose d'étudier les mesures qui pourraient être envisagées en vue de la défense des intérêts de nos industriels vis-à-vis des nouveaux droits prohibitifs introduits par le tarif douanier américain.

Si cette union n'entend pas provoquer une guerre de tarifs, elle n'entend pas non plus se borner à des protestations platoniques. Elle a la ferme intention de prendre les mesures appropriées pour améliorer la situation.

Le mouvement qui a pris naissance chez les producteurs démontre la nécessité d'une défense énergique contre la politique douanière américaine. Toutefois, non seulement le producteur, mais le consommateur lui aussi ne saurait admettre sans autre des mesures préjudiciables à l'ensemble de l'économie nationale de son pays; il se doit donc, lui aussi, de participer à l'action de défense en faisant preuve de solidarité, en particulier dans le choix de ses fournisseurs et des marchandises qu'il achète. Serait-il justifié de continuer, comme l'année dernière, à acheter chaque semaine pour plus de 5 millions de marchandises à un pays dans lequel notre exportation se trouve pour ainsi dire arrêtée par un tarif douanier prohibitif?

Aussi, le 15 juillet dernier, une première réunion a-t-elle eu lieu à Zurich, groupant les milieux des consommateurs, en vue d'examiner les mesures à prendre. Au cours de cette réunion, on a décidé de créer une Union des consommateurs de Suisse et d'Europe (Schweiz. Europ. Consumenten-Organisation «Seco») et l'on a voté à l'unanimité la résolution suivante:

« L'Union des consommateurs de Suisse et d'Europe décide d'entreprendre une campagne de propagande auprès des consommateurs suisses pour mieux mettre en lumière la nécessité d'une solidarité entre consommateurs et les engager à prêter leur appui aux mesures de défense contre tous les abus intervenant dans le domaine des droits de douane. Elle invite les consommateurs à donner la préférence aux produits européens et avant tout aux produits nationaux et à contribuer ainsi à atténuer les dangers que font courir à notre vie économique les nouveaux tarifs douaniers américains ».

\*\*\*

L'Union des consommateurs de Suisse et d'Europe est maintenant définitivement constituée et elle a à sa tête un comité de sept membres. Son siège est à Zurich. Elle envisage diverses mesures dans l'intérêt des consommateurs et des producteurs, se tient à la disposition des intéressés pour tous renseignements et examinera volontiers les suggestions qui lui parviendraient.

### L'action américaine pour une révision du tarif.

La révision des tarifs américains, que préconise le sénateur Swanson, est appuyée par le porte-parol du Comité national démocrate, qui prévoit que l'Amérique va perdre ses débouchés et que les étrangers vont user envers elle de représailles équivalent à un blocus mondial des Etats-Unis, si cette mesure n'est pas adoptée.

Les prévisions des républicains annonçant que le commerce américain reprendrait complètement dans les trente jours suivant l'approbation de la loi de tarifs par le Congrès ne se sont pas réalisés.

Le nombre des chômeurs est actuellement entre 5 et 6 millions.

## Dans l'industrie horlogère allemande

### Une nouvelle convention entre fabriques et grossistes.

Tandis que la convention entre l'industrie horlogère allemande et les grossistes en horlogerie a pu être renouvelée le 1er juillet sans beaucoup de difficultés et presque sans modifications, à part un renforcement des dispositions sur la réserve de propriété, les contrastes entre industriels et horlogers détaillants, découlant de cette nouvelle convention, se sont très fortement accentués, lisons-nous, dans la « Neue Zürcher Zeitung ». Suivant les dispositions de l'ancienne convention, il était interdit aux fabriques

de livrer aux organisations commerciales de détaillants établies ces dernières années, aux mêmes conditions qu'aux grossistes, qu'il s'agisse d'articles portant la marque des dites associations ou la marque du producteur. Seules les anciennes sociétés d'horlogers détaillants comme l'Alpina à Berlin et la Société formée par les horlogers de Berlin pour centraliser les achats pouvaient jouir des conditions faites aux grossistes; la première pouvait aussi obtenir des horloges munies de sa propre marque. Les horlogers allemands «deutschen Uhrmacher» et du Markenuhrverein E. V. (Zentra) à Cologne contre ce privilège accordé à quelques associations de détaillants, qui étaient mises sur le même pied que les grossistes et ils demandèrent l'égalité de traitement pour toutes les organisations commerciales à marque. A noter que Zentra compte 2,500 membres et Alpina 1,000. Cette requête a été reconnue comme bien fondée par l'Union économique de l'industrie horlogère allemande en avril de l'année dernière, qui s'engagea par écrit à en tenir compte lors du renouvellement de la convention le 1er juillet 1930. Quoique cette demande d'égalité de traitement de toutes les organisations commerciales à marques de détaillants ait été formulée à nouveau par tous les horlogers — y compris ceux n'appartenant pas à de telles organisations commerciales — au Congrès national de l'Association centrale des horlogers allemands à Munich, l'Union économique de l'industrie horlogère allemande revint sur sa promesse de l'année dernière et interdit à ses membres de livrer des horloges à la Zentra et cela pour une période de 10 ans (jusqu'en 1940) sous peine d'une amende conventionnelle de 100,000 RM. Or, peu avant la conclusion de ce contrat prohibitif, la Zentra avait réussi à passer un contrat à longue échéance avec deux des plus grandes fabriques d'horlogerie de gros volume — dont une spécialisée dans la production des horloges et réveils soignés et l'autre dans la fabrication de réveils et d'horloges de tous genres — pour la fourniture de réveils et d'horloges munis de sa marque commerciale, de sorte que la Zentra tout comme l'Alpina vend maintenant des montres et des pendules avec sa propre marque. Depuis ces dernières années ces deux organisations sont en rapports directs avec des fabriques de montres suisses et américaines.

\*\*\*

Le même journal écrivait encore ce qui suit sur la question traitée ci-dessus: Des différends se sont produits entre l'industrie horlogère allemande et les détaillants horlogers. L'Association économique de l'industrie horlogère allemande prétend que de nouvelles marques commerciales ne sont pas désirables, vu qu'en premier lieu aucune garantie ne peut être donnée au public au sujet de la provenance de la marchandise; seule la marque de fabrique complétée par la garantie peut donner la sécurité voulue. Du reste, l'industrie horlogère constate que la Zentra ne comprend que deux fournisseurs n'appartenant pas aux fabriques importantes de l'industrie horlogère de gros volume. L'un d'eux est une fabrique de montres allemande occupant 150 ouvriers et l'autre une fabrique de boîtes de montres allemande également.

### Création d'une organisation de vente de fabricants d'horlogerie suisses en Allemagne.

Les manufactures dont les noms suivent, fabriquant la montre de poche et la montre-bracelet: Doxa S. A., Le Locle, Glycine Watch Factory, Bienne et Genève et Meyer & Studeli S. A., Soleure, ont formé, sous la raison sociale « Medex », Association de vente de fabriques d'horlogerie suisses, une société ayant pour but la vente directe de leurs produits aux horlogers et magasins d'horlogerie, supprimant ainsi tous les intermédiaires. Le siège de cette organisation est à Berlin.

## Commerce extérieur

### Empire colonial français.

Le ministère des Colonies vient de faire établir un rapport sommaire sur le commerce des colonies françaises, pendant l'année 1929, qui donne des précisions intéressantes sur le mouvement commercial des possessions d'outre-mer avec les autres pays et avec la métropole.

Le commerce extérieur de l'empire colonial français en 1929, y compris l'Afrique du Nord et la Syrie, a atteint, en commerce général, 34,377,993,160 francs contre 32,777,252,943 francs en 1928, correspondant ainsi au tiers du commerce général de la métropole en 1928 (11 milliards de francs).

L'Algérie demeure au premier rang: 9,886,539,000 fr. contre 9,283,689,000 fr. en 1928. Le commerce de la Tunisie, du Maroc et de la Syrie est en progrès; celui de l'Indo-Chine accuse une diminution due à la mauvaise récolte du riz.

En A. O. F., à Madagascar et en A. E. F., une crise affecte les produits d'exportation: cependant, du fait de l'accroissement des importations, le commerce de ces colonies a progressé sensiblement: de 100, 55 et 49 millions respectivement. Il en est de même pour la Guadeloupe, qui marque une plus-value de 34 millions, malgré la crise à l'exportation.

La Martinique voit augmenter son chiffre d'affaires de près de 100 millions, grâce à un accroissement sensiblement équivalent des importations et des exportations.

### République dominicaine.

L'Administration des Douanes de la République Dominicaine vient de publier les statistiques concernant le Commerce extérieur de ce pays pour l'année 1929.

Le mouvement total des échanges s'est élevé à \$ 46,465,941, se répartissant en: exportations \$ 23 millions 736,497, et pour les importations \$ 22 millions 729,444, d'où une balance commerciale favorable de \$ 1,007,053.

Le Commerce extérieur de la République Dominicaine en 1914 était de \$ 17,317,794, il a augmenté régulièrement les années suivantes pour atteindre son maximum de \$ 105,257,117 en 1920. Depuis cette année, il s'est maintenu aux environs de 50 millions de dollars, sauf en 1922 où il a brusquement fléchi à \$ 29,548,852 qui constitue le chiffre minimum pour ces dernières années, il faut remonter jusqu'en 1916 pour trouver une valeur aussi faible du commerce de cette République.

La balance commerciale a toujours été favorable à la République Dominicaine, sauf pour l'année 1921, où le déficit a atteint près de 4 millions de dollars. On peut remarquer que c'est précisément en 1922, année suivante, que le chiffre du commerce extérieur atteint le minimum signalé ci-dessus.

Le mouvement total des échanges s'élevait en 1928 à \$ 55,542,468 au lieu de \$ 46,465,941 pour 1929, il y a donc d'une année à l'autre une diminution d'environ \$ 9,000,000 qui se répartit ainsi: 4 millions aux importations et 5 millions aux exportations.

## Chambres de commerce

### La Chambre de commerce suisse en France.

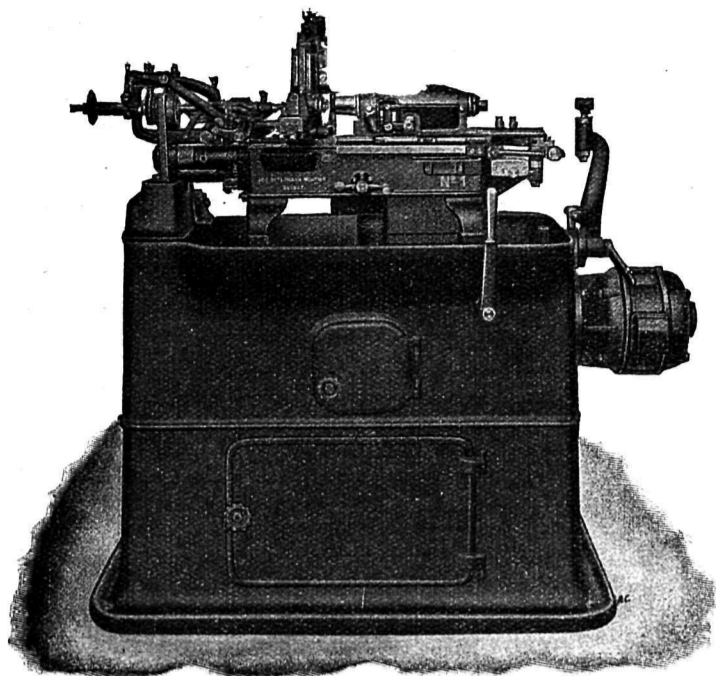
La Chambre de commerce suisse en France dont le siège central est à Paris, et qui a des sections à Lyon et à Marseille, publie son 11<sup>e</sup> rapport annuel. Il contient une foule de choses intéressantes sur les relations commerciales franco-suisse. L'offre et la demande de produits suisses, démontrant à la Chambre de commerce, une hausse ininterrompue, celle-ci a toujours plus souvent l'occasion de soutenir les maisons suisses, soit en leur donnant des renseignements et des conseils qu'elles n'obtiendraient que difficilement ailleurs, soit en procédant à des enquêtes de tous genres. Le rapport souligne l'esprit d'entreprise des industriels et producteurs suisses et constate, du côté français, un intérêt plus soutenu pour les articles suisses; à preuve que notre exportation en France qui s'élevait en 1927 à 135 millions, est montée, en 1928, à 156, et, en 1929, à 182 millions de francs suisses. L'activité inlassable de la Chambre de commerce suisse est pour beaucoup dans ces relations d'affaires. Elle offre aussi ses services, cela va sans dire, aux maisons françaises.

Cette institution s'occupe en outre de recouvrements de créances et de poursuites. Ses interventions, courtoises, mais fermes et insistantes, ont évité aux créanciers dans la plupart des cas des démarches longues et coûteuses.

L'organe de la Chambre de commerce suisse en France, la « Revue économique franco-suisse », a été agrandi. Une agence de renseignements et de propagande vient d'être créée en faveur du tourisme automobile. Elle ne manquera pas de favoriser le mouvement des étrangers en Suisse. Ce nouveau rouage du Secrétariat général complète heureusement la propagande touristique suisse en France. Jusqu'ici, elle s'occupait surtout des voyages par chemin de fer; aujourd'hui, le Secrétariat de la Chambre de commerce fournit tous renseignements utiles au sujet des voyages automobiles en Suisse et en France.

Enfin, le projet de création d'une « Maison de la Suisse » à Paris est infiniment digne d'intérêt. Son fonctionnement reposera sur des bases commerciales. Non seulement la Chambre de commerce suisse y élira domicile, mais des succursales de sociétés industrielles suisses et de maisons de commerce y auront leurs bureaux. Des locaux seront aménagés pour les séances d'assemblées, des expositions, etc.

Pendant leurs séjours à Paris, les commerçants suisses pourront y louer des bureaux privés et utiliser les services de la documentation de la Chambre de commerce pour leurs affaires.



Ateliers de Constructions Mécaniques  
**JOSEPH PETERMANN**  
**MOUTIER**

Nous construisons actuellement les machines les plus perfectionnées pour le décolletage de pièces d'horlogerie pivotées et avec piqûres.

3538

La seule machine suisse avec  
**commande directe par moteur**  
 donc sans courroie ni lénix entre moteur et transmission.

**Banque Cantonale Neuchâteloise**

LA CHAUX-DE-FONDS

Garantie de l'Etat

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE  
 AUX MEILLEURES CONDITIONS

3009

**Changement de domicile**

La Fabrique de Pendants, Couronnes et Anneaux

**Huguenin & Co. S. A.**

a transféré ses locaux

**158, rue Numa Droz, 158**

LA CHAUX-DE-FONDS

1054

Présentez vos collections de montres avec les

**Bracelets câblés,**

Or et tous métaux  
 Brevetés dans tous pays  
 Solides - Souples - élégants

des Etablissements **Richiardi Frères, à Lyon,**  
 Soc. anon. au capital de fr. 1.000.000.

Représ. et dépositaire exclusif pour la Suisse:

**Edmond Gruet, 13, rue de la Paix,  
 La Chaux-de-Fonds.**



**Vis et Pièces décolletées**

pour l'Horlogerie, Pendulerie, Optique, Electricité, Téléphones,  
 Télégraphes, Compteurs, Baromètres, Cycles, Machines à cou-  
 dre, Machines à écrire, Phonographes, Jouets, Appareils et  
 Instruments divers, Petite mécanique, etc.

TRAVAIL PROMPT ET DES PLUS SOIGNÉ

3014

**JÄGGI & C<sup>IE</sup> - GELTERKINDEN**

Procédés mécaniques par des machines automat. perfectionnées  
 INSTALLATION MODERNE

**Aiguilles de Montres**

**E. CHAPPUIS & FILS**

LA CHAUX-DE-FONDS

*Aiguilles bien effilées, bien ajustées,  
 belle qualité.*

SPÉCIALITÉ: 

**Aiguilles pour montres baguettes.**

Maison, 40 ans d'expérience.



**CHROMETAL**

**GIROD & C<sup>O</sup>. BIENNE**

RUE D'AARBERG 15 - TEL. 25-38

**SPECIALITÉS**

**cadrans nacres et chromés**

Homme sérieux ayant occupé poste de Directeur  
 dans importante fabrique pendant plus de 20 ans,

**cherche situation**  
 analogue pour époque à convenir.

Bon administrateur, énergique, avec initiative per-  
 sonnelle éprouvée. Grande habitude de traiter avec le  
 personnel. Au courant de toute la fabrication d'horlo-  
 gerie et de tous les travaux de bureau. Accepterait  
 éventuellement poste de

**gérant ou chef de département**

Références de 1er ordre à disposition.

Faire offres sous chiffre O 6894 à Publicitas St.  
 Imier.

1068

Fabricant cessant fabri-  
 cation 5 1/4, 13, 16, 18, 19 lig.,  
 cyl et ancre

**offre à vendre**

certaine quantité de cartons  
 or, gal., argent, plaqué, nic-  
 kel, genres Allemagne, Bel-  
 gique, Hollande, Suède, etc.  
 Grandes facilités de paie-  
 ment.

Ecrire sous P 5022 P à Pu-  
 blicitas Bienne.

1065

**Gesucht junger  
 Feinmechaniker**

mit Praxis in Stanzwerkzeugbau.  
 Bei Konvenienz Dauerstelle in  
 Zürich. Offerten unter Chiffre  
 Z. R. 2181 bef. Rudolf  
 Moose A. G. Zürich. 1070

On demande

**Mouvements 13'''**

ancre, qualité courante et  
 soignée.

Faire offres sous chiffre  
 P 22196 C à Publicitas, La  
 Chaux-de-Fonds.

1069

**HORLOGER CAPABLE**

et sérieux, ouvrant un commerce d'horlogerie près  
 de la gare de Fribourg, demande des montres de  
 bonnes marques en consignment. Pressant.

1073

Offres sous chiffre B 2225 U à Publicitas Bienne.

Il y a tout lieu de croire, ajoute l'Association « Semaine Suisse », que l'heureuse initiative de la Chambre de commerce suisse à Paris sera couronnée de succès, notamment en ce qui concerne la réalisation de ses projets accessoires.

### Informations

#### Avis.

Les créanciers de la maison *Juan Frey, Barcelone*, sont priés de nous envoyer au plus vite le relevé de leur compte en double, afin que nous puissions sauvegarder leurs intérêts. — Nous mettons en garde contre *Hermann-F. Steinmeyer, à Munich*, qui a prêté le serment d'insolvabilité et qui cherche à faire de nouvelles affaires sous le nom de sa femme: *E. Steinmeyer*.

#### L'Information Horlogère Suisse

La Chaux-de-Fonds. Rue Léopold Robert 42.

### Registre du commerce

#### Raisons sociales.

##### Enregistrements:

- 29/7/30. — *Cosmo S. A.*, soc. an., achat, fabrication et vente d'horlogerie, fournitures d'horlogerie et tous accessoires. Cap. soc. fr. 3,000 nom. Cons. adm.: Emile Perrenoud, de La Sagne et des Ponts de Martel. Siège: Rue Fritz Courvoisier 29 a, La Chaux-de-Fonds.
2/8/30. — *Georges Reverchon-Jaquet* (G.-Alfred R.-J., de Brethonnières, Vaud), fabrication de cadrans métal et argent, Rue Alexis-Marie Piaget 32, La Chaux-de-Fonds.
4/8/30. — *Diamantschleiferei Vögeli & Wirz, Aktiengesellschaft* (Taillerie de Diamants Vögeli & Wirz, Société anonyme), (Diamonds Scutting Vögeli & Wirz, Limited), soc. an., cap. soc. fr. 100,000 nom., achat et continuation de la taillerie de diamants de la soc. n. coll. « Vögeli & Wirz ». Cons. adm.: Fritz Vögeli, de Grafenried, prés., Edouard Wirz, de Zetzwil, secrét., Hans Vögeli, de Grafenried, sign. tous indiv. Siège: Rue Gürzelen 7, Bienne.
4/8/30. — *Marcel Schmutz* (de Vechigen, Berne), horlogerie, Reconvilier.
5/8/30. — *Albert Erard* (A.-Henri E., de Noirmont), horlogerie, bijouterie, orfèvrerie, « Au Rubis », Rue du Petit-Chêne 36, Lausanne.

##### Modifications:

- 23/10/29-31/5/30. — La soc. n. coll. « Audemars E. et Co. », fabrication, achat et vente d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds, est dissoute. Actif et passif sont repris par *Audemars E. et Co., Société anonyme*, cap. soc. fr. 3000 nom. Cons. adm.: Louis Kureth, d'Attiswil, Berne, Salomon Kirjasefer, de Lutzing (Lettonie), domicilié à Varsovie, directeur, sign. indiv. Siège: Rue Neuve 2, La Chaux-de-Fonds.
29/7/30. — La « Société Anonyme de la Fabrique d'horlogerie Girard-Perregaux & Cie, successeur de Girard-Perregaux, Fabrique Idéal, successeur de Juan Hecht et J. Rossel fils, ancienne maison J.-F. Baultte et Cie, de Genève », fabrication et commerce d'horlogerie, bijouterie, etc. La Chaux-de-Fonds, est dissoute. La liquidation s'opère sous la raison *Société anonyme de la Fabrique d'horlogerie Girard-Perregaux et Cie, successeur de Girard-Perregaux, Fabrique Idéal, successeur de Juan Hecht et J. Rossel fils, ancienne maison J. F. Baultte et Cie, de Genève, en liquidation*, par Jean Degoumois. Les signatures des adm. Albert Bourquin-Jaccard, Paul Boillot, Constant Girard-Gallet et Camille Flotron, sont radiées.
31/7/30. — *Borsa, Fornet et Masson*, soc. n. coll., fabrique et commerce de pierres fines pour l'horlogerie, St-Jean (Petit-Saconnex, Genève), Charles Fornet, de Troinex et son épouse Louise, née Aebischer, ont adopté le régime de la séparation de biens.
4/8/30. — *Jura Watch Co.*, à Delémont. Delémont. Jules Gerber, décédé et Albert Gerber, ont cessé de faire partie du Cons. Adm. et y sont remplacés par Berthe Gerber née Pétignat, de Langnau et Albert Joray, de Belprahon, sign. coll. à deux. La sign. indiv. est conférée à Jean-Frédéric Gerber, directeur (déjà inscrit). Fondé de proc.: René Gerber, de Langnau, Jean Wittwer, de Trub, sign. coll. avec un membre du Cons. adm.

##### Radiations:

- 4/8/30. — *J. Walter*, fabrication d'horlogerie, Bienne.
4/8/30. — *Léon Lauter, Fabrikation der Excello-Uhr* (Excello Watch), fabrication et exportation de montres, Bienne.
4/8/30. — *Alfred Guinand*, fabrication et commerce d'horlogerie, Bienne.
5/8/30. — *Gyger-Grosjean*, « Au Rubis », horlogerie, bijouterie, orfèvrerie, Lausanne.

### Concordats.

#### Prolongation du sursis concordataire.

*Jeanneret Charles*, fabrique de montres Léonidas, St-Imier.
*Léonidas Watch Factory, Vve Constant Jeanneret-Droz*, St-Imier.
Les sursis concordataires accordés à ces maisons sont prolongés de deux mois, soit jusqu'au 24 octobre 1930. Les assemblées de créanciers fixées au 14 août sont reportées au 14 octobre 1930.

### Dessins et Modèles

#### Dépôts:

- No. 46250. 4 juillet 1930, 19 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Appareil à tarauder. — *Fabrique de Machines S. A. Mikron*, Bienne (Suisse).
No. 46240. 1er juillet 1930, 12 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Calibre de montre. — *Fabrique d'Horlogerie Chs. Tissot et Fils S. A.*, Le Locle (Suisse).
No. 46257. 7 juillet 1930, 18 1/2 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Boîte de montre. — *Société à Responsabilité Limitée Zuccolo, Rochet et Co.*, Annecy (Haute-Savoie, France). Mandataire: A. Bugnion, Genève.
No. 46287. 15 juillet 1930, 12 h. — Ouvert. — 9 modèles. — Calibres de montres. — *Fabrique d'Horlogerie de Fontainemelon*, Fontainemelon (Suisse).

#### Prolongations:

- No. 31597. 25 juin 1920, 17 h. — (IIIe période 1930-1935). — 4 modèles. — Raquettes. — *Tavannes Watch Co. S. A.*, Tavannes (Suisse). Mandataires: Bovard et Co., Berne; enregistrement du 17 juillet 1930.
No. 31665. 17 juillet 1920, 17 h. — (IIIe période 1930-1935). — 1 modèle. — Calibre de montre de poche. — *Thommens Uhrenfabriken A. G.*, Waldenbourg (Suisse). Mandataire: Amand Braun ci-devant A. Ritter, Bâle; enregistrement du 17 juillet 1930.
No. 31833. 16 septembre 1920, 22 h. — (IIIe période 1930-1935). — 2 modèles. — Calibres de montres de poche. — *Didisheim-Goldschmidt Fils et Cie, Fabrique Juvenia*, La Chaux-de-Fonds (Suisse); enregistrement du 8 juillet 1930.
No. 46240. 1er juillet 1930, 12 h. — (IIe et IIIe période 1935-1945). — 1 modèle. — Calibre de montre. — *Fabrique d'horlogerie Chs. Tissot et Fils S. A.*, Le Locle (Suisse); enregistrement du 8 juillet 1930.
No. 46250. 4 juillet 1930, 19 h. — (IIe période 1935-1940). — 1 modèle. — Appareil à tarauder. — *Fabrique de Machines S. A. Mikron*, Bienne (Suisse); enregistrement du 9 juillet 1930.

### Banque Nationale Suisse.

Situation au 31 Juillet 1930.

Table with columns: Actif, Changements depuis la dernière situation, Passif. Rows include Encaisse métallique, Disponibilités or à l'étranger, Correspondants en Suisse, Fonds propres, Billets en circulation, etc.

### COTES

8 août 1930

Table with columns: Comptant, A terme. Rows include Aluminium intér., Antimoine, Cuivre, Étain anglais, Nickel intérieur, Plomb anglais, Zinc.

### Comptant

Paris 2 août 4 août 5 août 6 août

(Ces prix s'entendent en francs français par kg. 1000/1000)

Table with columns: Nitrate d'argent, Argent, Or, Platine, Iridium. Rows show prices for various metals.

(en francs français par gramme).

Table with columns: Chlorure de platine, Platinite, Chlorure d'or. Rows show prices for platinum compounds.

London 2 août 4 août 5 août 6 août

(Ces prix s'entendent par once troy (31 gr. 103) 1000/1000).

Table with columns: Or (shill.), Palladium (Lstg.), Platine (shill.). Rows show prices for gold, palladium, and platinum.

(par once standard 925/1000 en pence).

Table with columns: Argent en barres. Rows show prices for silver bars.

New-York 2 août 4 août 5 août 6 août

(Ces prix s'entendent en cents par once de 31 gr. 103).

Table with columns: Argent en barres. Rows show prices for silver bars in New York.

### Métaux précieux

Table with columns: Argent fin en grenailles, Or fin, pour monteurs de boîtes, laminé, pour doreurs, Platine. Rows show prices for precious metals.

Pour platine fourni par les clients, majoration de fr. 3 dès le 3 mai 1930.

Boîtes or et bijouterie, Cote No 3 en vigueur dès le 7 juin 1929.

### Cours du diamant brut.

(Prix de Bourse au comptant pour grosses quantités). Diamant boart fr. 8.70 à 8.90. Qualités supérieures fr. 0.30 à 1.20 par carat en plus. Eclats de diamants fr. 8.15 à 8.30.

Cours communiqués par Lucien Baszanger, Genève.

### Escompte et change.


Table with columns: Suisse: Taux d'escompte, avance s/nantissement, Change sur Paris. Rows show discount and exchange rates.

Parité Escompte Demande Offre en francs suisses %

Large table with columns: Country, Amount, Exchange rate. Rows include France, Gr. Bretagne, U.S.A., Canada, Belgique, Italie, Espagne, Portugal, Hollande, Indes néerl., Allemagne, Danzig, Autriche, Hongrie, Tchecoslov., Esthonie, Lettonie, Lithuanie, Russie, Suède, Norvège, Danemark, Finlande, Pologne, Yougoslavie, Albanie, Grèce, Bulgarie, Roumanie, Turquie, Égypte, Afrique Sud, Australie, Argentine, Brésil, Chili, Uruguay, Colombie, Pérou, Equateur, Bolivie, Vénézuéla, Mexique, Philippines, Indes brit., Chine, Japon.


Imprimeurs: Haefeli & Co., La Chaux-de-Fonds.

FABRIQUES D'EBAUCHES



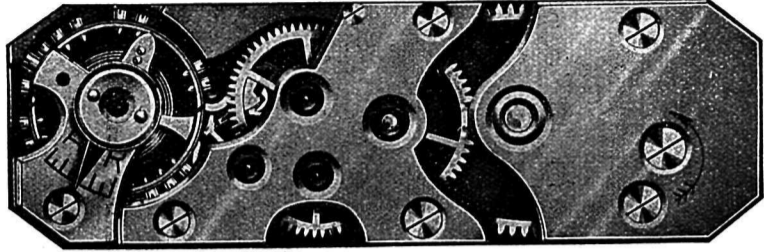
5 1/4 lig., c. 371 ancre  
Recta et ovalisés

ETA




5 1/4 lig., c. 511 cyl.,  
Recta et ovalisés

**SCHILD FRÈRES & Co.**  
GRENCHEN (SUISSE)




**BAGUETTE**




GRANDEUR NATURELLE  
7,25 x 22,5 mm.


2 brevets  $\oplus$  déposés  
Calibre 610 B




10 1/2 lig., ancre à vue




6 1/2 lig., c. 425, ancre




10 1/2 lig., ancre à vue



5 1/4 lig., c. 540  
ancre ovale



7 3/4 lig., c. 441, ancre à vue  
échappem. 7 3/4 et 8 3/4 lig.



8 3/4 lig. c. 361  
ancre à vue  
échapp. 8 3/4 - 10 - 10 1/2 lig.

103



**une arme puissante...**

qui vous sera utile dans la lutte commerciale, c'est notre marque de fabrique qui est devenue synonyme de qualité.

Les maisons d'horlogerie les plus sérieuses nous confient leurs „posages“ parce que l'expérience a démontré que notre radium donnait entière satisfaction à la clientèle, même lorsqu'il était soumis aux épreuves les plus dures.

Votre ennemi, ce n'est pas la concurrence, mais les réclamations de vos acheteurs. Ne livrez donc que ce qui se fait de mieux, et adressez-vous à



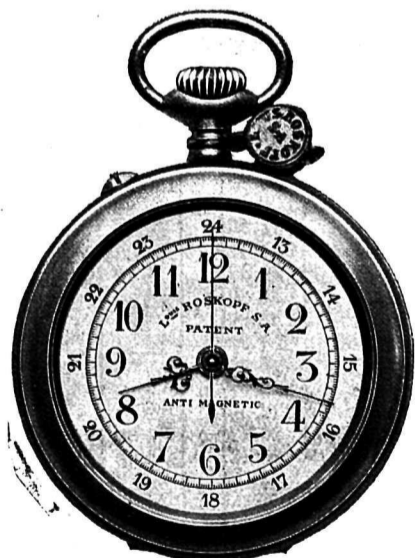
**L. MONNIER & Co**  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
Tél. 14.38      Tourelles 38

**GENÈVE**  
Charmilles 10      Tél. 23.628

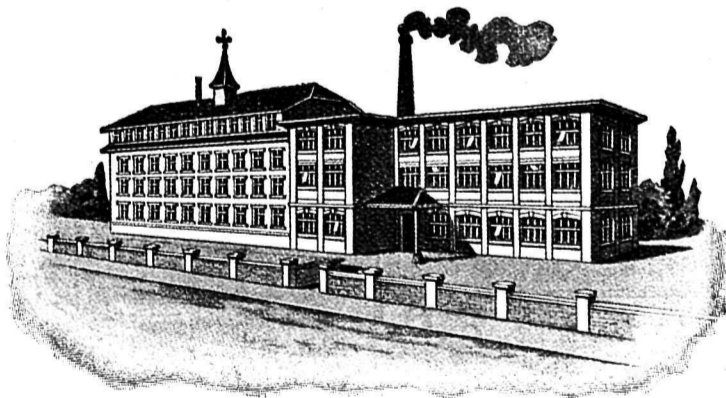
Représentants pour la Suisse des Matières lumineuses  
**MERZ & BENTELI, BUMPLITZ**

# SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

## RECONVILIER WATCH CO S. A.

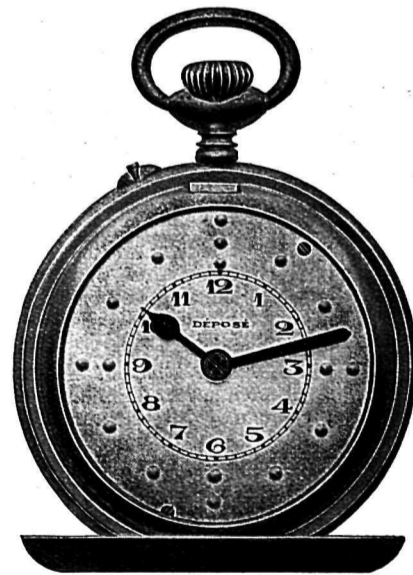


MONTRE SECONDE AU CENTRE  
LÉPINE 19 LIGNES ROSKOPF  
SE LIVRE AVEC OU SANS « STOP »



Maison fondée en 1902

**Spécialité de bonnes montres Roskopf  
et ancre, de 15 à 30 lignes**



MONTRE POUR AVEUGLES



La montre de qualité

Société anonyme de la Fabrique d'horlogerie

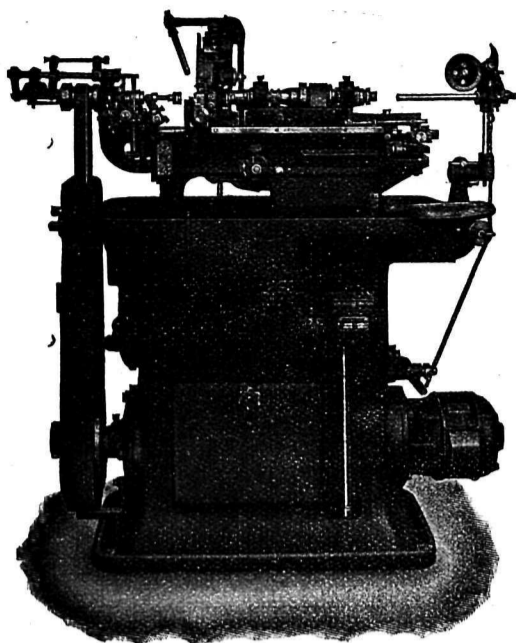
# LOUIS ROSKOPF

## RECONVILIER

Maison fondée en 1906



métal et argent, lépines et  
savonnettes, de 15 à 30 lignes



# DÉCOLLETEUSES BECHLER

les plus perfectionnées et les plus productives pour les décolletages de haute précision.

1346

Machines à commande directe par moteur

## ANDRÉ BECHLER, MOUTIER

Fabrique de Machines.

**Jules Weber-Chopard** Fabrique ILEX  
Téléphone 34 SONVILIER (Suisse)

Spécialité de  
**montres bracelet, qualité soignée**  
pour dames et messieurs.

3<sup>3</sup>/<sub>4</sub>, 4<sup>1</sup>/<sub>2</sub>, 5, 5<sup>1</sup>/<sub>4</sub>, 5<sup>1</sup>/<sub>2</sub>, 6<sup>1</sup>/<sub>2</sub>, 6<sup>3</sup>/<sub>4</sub>, 8<sup>3</sup>/<sub>4</sub>, 9<sup>3</sup>/<sub>4</sub>, 10<sup>1</sup>/<sub>2</sub> lig.

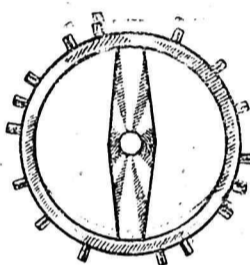


Mouvements baguettes  
absolument garantis



3<sup>3</sup>/<sub>4</sub> lignes Fontainemelon

**Balanciers Nickel s. a., Pieterlen**



Nous livrons  
**balanciers nickel cal. 5<sup>1</sup>/<sub>4</sub> - 19'''**

Qualité garantie.

Livraison rapide à des prix sans concurrence à tous les fabricants.

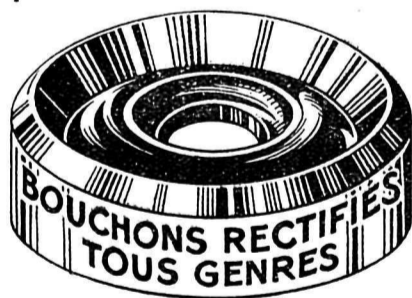
Grande production.

1041

C'est à la Fabrique de Sertissages  
**TIMOTHÉE VUILLE, Tramelan**

que vous obtiendrez les meilleurs

Téléphone 134



d'une interchangeabilité absolue, non empierrés ou avec empierrage de première qualité.

Livre aussi tous genres de sertissages

## J. RUF-SCHAAD

Succ. de F. Klaus

**FABRIQUE DE PIERRES D'HORLOGERIE**

Téléphone 49.88 **BIENNE** Route de Boujean 19b

Qualité soignée et bon courant.

**SPÉCIALITÉS: Trous olivés,**  
Pierres p<sup>r</sup> chatons et bouchons.

147

## Diamants bruts

# BOART-CARBONE

Diamant blanc et noir pour poudre et burins  
Outils diamantés — Pointes et esquilles pour pierristes

Rubis, Saphirs, Grenats des Indes

Importation directe 3327

# BASZANGER

6, Rue du Rhône, GENÈVE



Poinçon de Maître



Marque de fabrique déposée

Les boîtes de qualité en plaqué or laminé 10 ans 20 microns, et 20 ans 40 microns, sont livrées par la

Fabrique de Boîtes **BIELNA S.A.**  
à **BIENNE**

seulement aux fabricants d'horlogerie.



**Installations de dépoussiérage**  
pour 3455  
**Lapidaires, Tours à polir, etc.**  
Innombrables références, 35 ans d'expériences  
**Ventilation S. A., Stäfa (Zurich)**

**Agences de brevets - Offices fiduciaires**  
**Avocats et Notaires - Renseignements commerciaux**


**L'Information Horlogère Suisse**  
Siège social :  
**La Chaux-de-Fonds**  
Renseignements - Contentieux

**EXPERFAHRNI**  
Expert Comptable A. S. E.  
**A. FAHRNI-LENZ, BIENNE**  
Tél. 21.01 37, Quai du Bas  
Révisions, Contentieux V. S. A., Concordats

**Office KELLIKER, Bienne**  
Rue Centrale 93 — Téléphone 3122  
Dépôts de Brevets, Marques  
Dessins et Modèles

**+ R E S A +**  
RECouvreMENTS S. A. — INKASSO A.-G.  
Berne, Bâle, Neuchâtel, Milan, Rome, Paris, Hambourg  
Procède rapidement à la rentrée des créances de  
toute nature en Suisse et sur toutes places étrangères  
Demandez tarifs et conditions à la  
Direction générale, à Neuchâtel. Tél. 17.49.

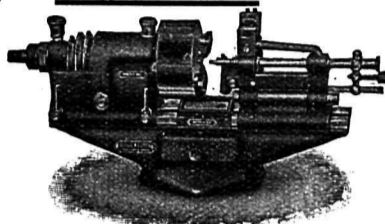
Tissu métallique **"SOUPLEX"** Or - Platine  
Argent - Plaqué  
Breveté et déposé



se livre avec ou sans la boîte 3523

**GAY FRERES** Genève, rue des Glacis de Rive, 12  
Paris, rue Christine, 2, V<sup>l</sup>.

**N'EXIGEZ** que les **Machines HAUSER**  
SPÉCIALITÉS :  
Machines de sertissages modernes  
**MACHINES D'ÉBAUCHES**  
**HENRI HAUSER S. A.**  
Fabrique de machines de précision  
**BIENNE** Tél. 53  
**DEMANDEZ NOS NOUVEAUTÉS !**  
Évitez les imitations. 270



Machine à sertir, 12 H. Mod. déposé.

**La Fabrique de Cadrons métalliques**  
**„Le Léman“ S. A., à Nyon**  
fournit à des prix intéressants et rapidement tous les  
genres de cadrons, spécialement **relief toute forme**  
et cadrons **façon nacre.** — Petite et grande série.  
Téléphone 362. 3274

**INNOVA S.A.**  
Département **BIENNE** Rue de la Loge 29<sup>a</sup>  
Technique Tel. 36.56.  
Atelier de mécanique. - Installations modernes. - Construction et réparation  
Prix avantageux. de machines de précision et outillage. Exécution rapide et soignée.

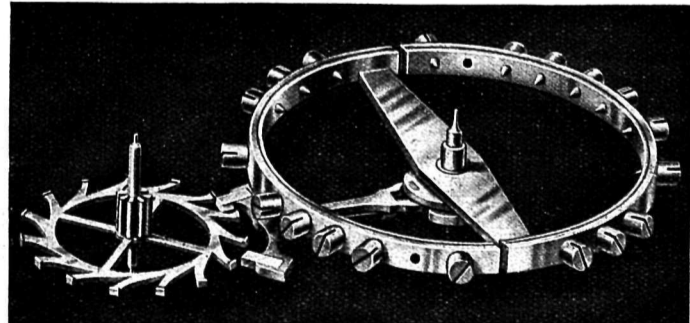


**Fours à tremper, recuire, émailler (Fours à creusets)**  
**Chauffage à l'huile lourde**  
Durée de chauffe très courte. - Conduite du feu extrêmement  
simple. - Combustion complète, sans fumée ni odeur - Con-  
sommation en huile minime et le plus économique  
**Références de premier ordre.**  
Autres spécialités :  
**Fours à pétrole** de même genre (syst. Kretz).  
Pièces de rechange. - **Brûleurs spéciaux** pour  
chaudières à vapeur et chauffages centraux.  
**Ed. STRAUB, Fabrique de Fours industriels, Sulgen (Thurgovie)**  
Téléphone 3 226



**Installations de dépoussiérage**  
pour **tours à polir, lapidaires.**  
Aspiration des vapeurs de bains de chromage,  
de dorage et autres. 637  
Aspiration de fumées, d'exhalaisons.  
Se recommande. Téléphone 23.74  
**ALFRED RUEFLI, Ventilations, BIENNE**  
Excellentes références. Route de Boujean 52 a

**HOFFMANN & Co., Chézard (Neuchâtel)**



**PIVOTAGES** en tous genres, grandeur, et qualité. **DECOLLETAGES** toutes pièces et tous métaux.  
**Assortiments pivotés, balanciers réglés.** 192  
Articles d'exportation. Prix avantageux. Organisation scientifique.



**Atelier de construction mécanique**  
**HUGI FRÈRES, GRENCHEN**  
Téléphone n° 570 Bettlachstrasse 242  
**Etampes en tous genres**  
pour l'horlogerie et l'industrie électrique  
**Blocs et Machines en tous genres**  
d'après dessins ou modèles  
Haute précision 230

**Bureau d'Ingénieur-Conseil**  
(spécialiste en horlogerie et petite mécanique)  
**A. BUGNION, Genève, 20, rue de la Cité.**  
Dépôts en Suisse et à l'étranger de brevets d'invention, marques de  
fabrique et de commerce, dessins et modèles industriels. Expertises sur la  
valeur des brevets d'invention. Examens sur la qualité des montres et  
études pour améliorer leur fabrication. Etablissements de calibres. Mise au  
point d'inventions et constructions de modèles. Etudes sur la rationalisa-  
tion des ateliers, psychotechnie. — Monsieur Bugnion se rend réguliè-  
rement dans les cantons de Neuchâtel et Berne; rendez-vous sur demande

**Mouvements ancre et cylindre**  
11,8mm (5<sup>1</sup>/<sub>4</sub> lig.), 12,4mm (5<sup>1</sup>/<sub>2</sub> lig.)  
14,6mm (6<sup>1</sup>/<sub>2</sub> lig.), 15,2mm (6<sup>3</sup>/<sub>4</sub> lig.)  
19,7mm (8<sup>3</sup>/<sub>4</sub> lig.), 20,3mm (9 lignes)  
**Mouvements baguettes, 3<sup>1</sup>/<sub>4</sub> et 4<sup>1</sup>/<sub>2</sub> lignes.**  
Montres finies en or, argent et plaqué.  
**G. FROIDEVAUX, La Chaux-de-Fonds,**  
D.-P. Bourquin, 19. — Téléphone 26.02.

**CHAPATTE & AMSLER, BIENNE**  
**Paskar Watch Co.**  
Téléphone 46.95  
**Petits mouvements ancre de forme et ronds de 5<sup>1</sup>/<sub>4</sub>-10<sup>1</sup>/<sub>2</sub>"**  
**Mouvements seuls et montres terminées**  
Spécialités :  
**Mouvements „Baguettes“ 3<sup>3</sup>/<sub>4</sub> et 4<sup>1</sup>/<sub>2</sub>"**